



FICHE TECHNIQUE & HOSPITALITÉ

28 juillet 2025

Contact

Directeur technique
Eric Charles Lapointe
514-791-7671
gestionec@outlook.com

Directrice de tournée
Julie Parenteau
514-766-9993 poste 204
julie@groupe-entourage.com

Producteur – Entourage Spectacle Inc.
514-766-9993

Le Diffuseur s'engage à respecter le devis technique faisant partie intégrante du contrat intervenu entre le Diffuseur et le Producteur. Dans l'éventualité où vous ne pourriez répondre à certaines de ces demandes, nous vous demandons de contacter le Directeur technique dans les plus brefs délais. Les dispositions des présentes font partie intégrante de l'Entente relative à la présentation d'un spectacle auquel la présente fiche est jointe.

1. Conditions de la performance

- a. **Durée de la performance.** La performance se présente en 2 parties, soit une première partie de 60 minutes et une 2^e partie de 45 minutes, avec un entracte entre les deux, relativement au contrat.
- b. **Particularités.** Ce spectacle contient des effets lumineux susceptibles d'incommoder certains spectateurs.
- c. **Approbations.** Le Producteur devra pouvoir approuver l'emplacement de tout l'équipement, l'éclairage, le temps de la performance ainsi que tous les autres éléments.
- d. **Interdiction de reproduction de la performance.**
 - i. Le Diffuseur n'autorisera ou ne permettra aucun enregistrement, « broadcast » ou toute autre reproduction, audio et/ou visuelle de l'engagement. Il ne devrait pas y avoir de caméra, télévision, vidéo ou autres types de caméra ou équipement d'enregistrement, à l'exception de ceux autorisés par écrit par le Producteur ou le Directeur de tournée. Il ne devra, dans aucun cas, y avoir des flashes de photographie durant le spectacle.
 - ii. Le Producteur se réserve le droit exclusif d'enregistrer la performance ou une partie de la performance de l'Artiste, que ce soit au niveau audio et / ou visuel.
- e. **Sécurité.**
 - i. Lors d'un spectacle, le Diffuseur devra fournir et payer un personnel de sécurité expérimenté afin d'assurer la sécurité du Producteur, de l'Artiste ainsi que du personnel du Producteur et de l'Artiste
 - ii. Seul le personnel technique travaillant sur l'événement sera autorisé dans l'environnement de la scène. Le personnel de sécurité devra s'assurer que toute personne non-autorisée ne se présente pas sur la scène et devra prévenir les spectateurs de ne pas monter sur la scène et de ne pas défaire l'équipement du Producteur.
 - iii. L'arrière-scène devra être séparée du public par des portes, clôtures, barrières ou tout autre moyen afin d'assurer la sécurité du Producteur, de l'Artiste, de leur personnel ainsi que de l'équipement. Il n'y aura pas d'invités en arrière-scène, à l'exception de ceux autorisés par le Producteur et le Directeur de tournée.
 - iv. Les loges devront détenir des portes pouvant se verrouiller à l'aide de clefs remises au Directeur de tournée. La sécurité devra empêcher toute personne non autorisée d'entrer dans l'environnement des loges. La sécurité devra être en place à l'arrivée du personnel du Producteur et ce, jusqu'à la fin du spectacle lorsque tout le personnel du Producteur et l'Artiste aura quitté les lieux.

- v. Si l'équipement du Producteur doit demeurer sur place durant la nuit, un minimum de sécurité sera requis pour la surveillance de cet équipement.
- vi. Le Diffuseur s'engage à fournir des tapis de protection suffisants pour l'accès à la scène, l'arrière-scène et les coulisses sécuritaires pour l'Artiste, les techniciens et le public. Le Diffuseur s'engage à fournir des installations électriques conformes aux lois en vigueur dans la province et avec une variation de voltage maximale de 5%.

2. Équipement technique :

Si le Diffuseur est responsable de fournir les équipements de sonorisation et d'éclairage inscrits sur les listes ci-jointes, toute substitution et/ou soustraction d'équipement ou de besoin demandé doit être approuvée par écrit par :

Directeur technique : **Eric Charles Lapointe**
514-791-7671
gestionec@outlook.com

3. Dimensions et équipements de la scène :

Largeur minimale :	28'
Profondeur minimale :	20'
Hauteur libre sous perches :	20'
Hauteur de scène minimum :	02'

Cette scène doit être à niveau et sans dénivellation, propre et dégagée de tout encombrement à l'arrivée des techniciens. Ces dimensions ne comprennent pas les ailes de son ni les coulisses. La scène doit être équipée d'un rideau de fond noir, d'un minimum de 3 paires de pendrillons ainsi qu'un rideau maison.

4. Déchargement :

Le Diffuseur s'engage à fournir un emplacement de déchargement et stationnement pouvant accueillir un camion d'une longueur de 53 pieds. En l'absence d'un quai de déchargement, un espace correspondant à minimum 100 pieds linéaires avec une largeur de 20 pieds devra être réservé pour assurer le déchargement des équipements.

5. Besoins électriques :

Minimum de 100 ampères 120-208 tri-phasé pour l'éclairage avec sorties cam-lock

6. Emplacement des consoles :

Les consoles de son et d'éclairage seront situées au milieu de la salle à environ soixante (60) pieds du bord de la scène dans un espace minimal de (12) pieds de large par huit (8) pieds de profond, clôturé et surélevé, s'il y a nécessité.

7. Communications :

Un système de communication Clear-com de la salle, pour communiquer entre les techniciens :

- 1x Régie de face LX
- 1x Rideau maison
- 1x Technicien local

8. Informations, plans et dimensions :

Le Diffuseur s'engage à fournir au directeur technique/tournée, les coordonnées du fournisseur du son et d'éclairage, ainsi que les plans, dimensions et informations existantes des lieux et d'équipements (fiche technique), ainsi que des possibilités d'accrochages. Ces informations devront être envoyées au moins trois (3) semaines avant la date du spectacle.

9. Personnel :

Montage et adjustments

- La régie de son et éclairage devra être installée dans la salle pas dans une régie fermée
- Montage : 8h le jour du spectacle
- L'équipe de spectacle et le camion de décor arriveront à 8h Am
- Démontage spectacle à 20h00 : prévoir au moins 2h à partir de la fin du spectacle vers 21h45
- Démontage spectacle à 15h00 : prévoir au moins 2h à partir de la fin du spectacle vers 16h45

Techniciens demandés pour montage et démontage (à confirmer avec la production)

- 1 directeur technique
- 1 chef son
- 1 chef lx
- 1 cintrier (quand nécessaire)
- 3 techniciens lx
- 4 machinistes
- **1 habilleuse à 8h00 Am au montage et démontage (pas de show call)**
- **Pour l'habilleuse si 2 jours ou plus au même endroit : mise en loge et lavage des costumes fait avant 17h le lendemain pour chaque spectacle.**
- Notre habilleuse (Suzie) sera au théâtre à chaque jour à 17h pour sa mise en place s'il y a plus de 2 jours de représentation, si une seule représentation elle sera là à 10ham avec le reste de l'équipe de production.

10. Horaire

L'horaire de la journée est sous l'entière responsabilité du directeur technique du Producteur. Il est le seul qui puisse prendre des décisions face à un changement éventuel. Il est entendu que les équipements de son et d'éclairage doivent être installés et fonctionnels avant l'arrivée de l'équipe technique du Producteur, pour se faire le directeur technique du Producteur fera suivre au directeur technique du Diffuseur les informations nécessaires pour le pré accrochage des éclairages ainsi que le positionnement des équipements de son si nécessaire.

Voici une idée de l'horaire de la journée pour le diffuseur :

- 7h00 Accrochage kit maison et pendrillon et frise (équipe locale)
- 8h00 Arrivée équipe de production
- 8h00 Appel Habilleuse (montage et démontage, pas de show call)
- 12h00 Diner (si le décor est monté avant, le diner se fera plus tôt)
- 13h00 Retour : Focus éclairage et branchement décor
 - 1 chef son
 - 1 chef machiniste
 - 1 chef Équipe éclairage plus 2 électrique
- 18h00 Fin montage + Souper
- 19h00 Show call
- 20h00 Show Acte 1 (60 minutes)
- 21h00 Entracte
- 21h20 Show Acte 2 (45 minutes)
- 22h15 Démontage

Techniciens (Appel Spectacle/Show call) – 19h00

- 1 Directeur technique
- 1 technicien pour le Rideau maison et quelques Cues durant le spectacle
- Pas d'habilleuse pour le spectacle (**requis au démontage**)

11. Hospitalité

Arrivée des Artistes entre 16h00 et 18h00.

Quatre à cinq (4 à 5) loges privées : pour les artistes et l'équipe technique (pour accommoder 8 à 10 personnes). Ces loges devront être propres, bien éclairées, chauffées ou climatisées. Elles devront également contenir : miroir, lavabo, toilette, douche, du mobilier confortable, serviettes et un réfrigérateur (ou une glacière). L'accès à la loge est strictement réservé au Producteur et à son équipe avant, pendant, et après le spectacle. Le Diffuseur verra à limiter l'accès à la loge ainsi que d'assurer la sécurité de L'Artiste du Producteur avant, pendant et après le spectacle et cela tant qu'il y aura du public dans la salle. Le Diffuseur devra remettre la clé de la loge au directeur de tournée/technique dès son arrivée.

Accès à une buanderie ou à une machine à laver et une sècheuse fonctionnelle, un steamer, un fer et une planche à repasser.

Le Diffuseur devra fournir en quantité suffisante pour 10 personnes et ce, dès l'arrivée de l'équipe du Producteur :

- 12x Bouteilles d'eau ESKA froide
- 12x Bouteilles d'eau ESKA température pièce
- Eau gazéifié Eska ou Perrier
- 6x Bières froides microbrasserie locale (si possible)
- 2x Bouteille de vin blanc
- 1x Bouteille de vin rouge
- Un assortiment de sandwich, fruits, légumes, fromages et viandes froides (ou autre proposition)
- Café, Tasses, sucre lait et crème
- Verres, ustensiles, serviettes de tables

12. Disposition diverse

Internet

Le diffuseur doit prévoir une connexion Internet haute vitesse sans-fil (Wifi)

Restauration

Une liste des restaurants près du lieu de représentation accompagnée d'une brève description des menus, tarifs et heures d'ouverture serait appréciée du directeur de tournée.

Stationnement

Le Diffuseur devra prévoir un espace sécuritaire et à proximité du lieu du spectacle pour accommoder deux voitures et un camion 53'.

13. Clauses de produits dérivés :

n/a

14. Entrevues /prise d'images :

Pour les demandes d'entrevues :

Mathieu Latour

450-544-1332

mlatour@groupe-entourage.com

Aucun enregistrement ou prise de photo non autoriser au préalable par la production n'est autoriser, se référer à Mathieu Latour.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Fourni par le Diffuseur :

SONORISATION

- Enceintes de type P.A .
- 4 moniteurs mobiles à placer en coulisses (à jardin et cour et arrière scène)
- Système de communication Clear-com

Salles de 500 places ou moins sur lesquelles on rajoute 4 watts par personne pour les salles de plus de 500 places. (Ex. : 2000 places = 6000 watts de base plus 6000 watts additionnels.). Le système de diffusion doit être de calibre professionnel : Meyer, EAW, LA Acoustic, Adamson, JBL, D&B ou équivalence reconnue par le Producteur.

ÉCLAIRAGE *

Consulter le plan éclairage pour l'équipement local

À noter qu'un plan adapté à votre salle vous sera fournir lors de l'avance du directeur technique.

DIVERS

- De 4 à 6 lumières de coulisses
- 6 x praticable 4 x 8 à 12 pouces de haut (voir plan)

Fourni par le Producteur :

SONORISATION

- 1 Console de son M32
- Système de gestion des effets de son (Q-Lab)
- 2 ordinateurs mac
- Système de communication sans fils 4 poste
- 2 micros-fils Sennheiser 935
- 3 micro Akg Pzm installé en avant-scène

ÉCLAIRAGE

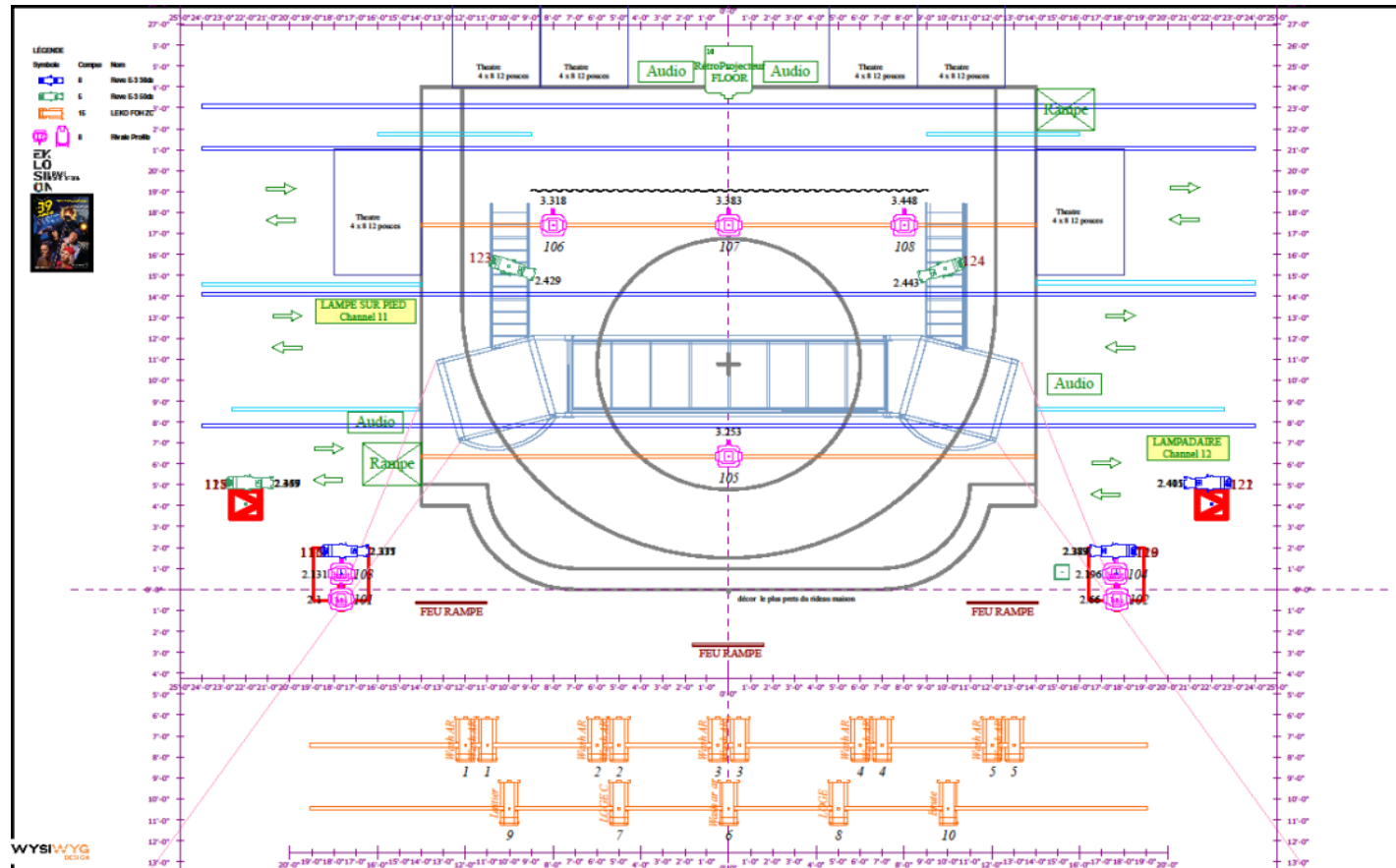
- 1 console Grand MA Ultra light
- 8 x Projecteur articulé
- 15 Chauvet Ovation reve E2
- Lumière Led (installé dans le décor)
- 1 Distributrice de courant 120/208V, 200A en camlock

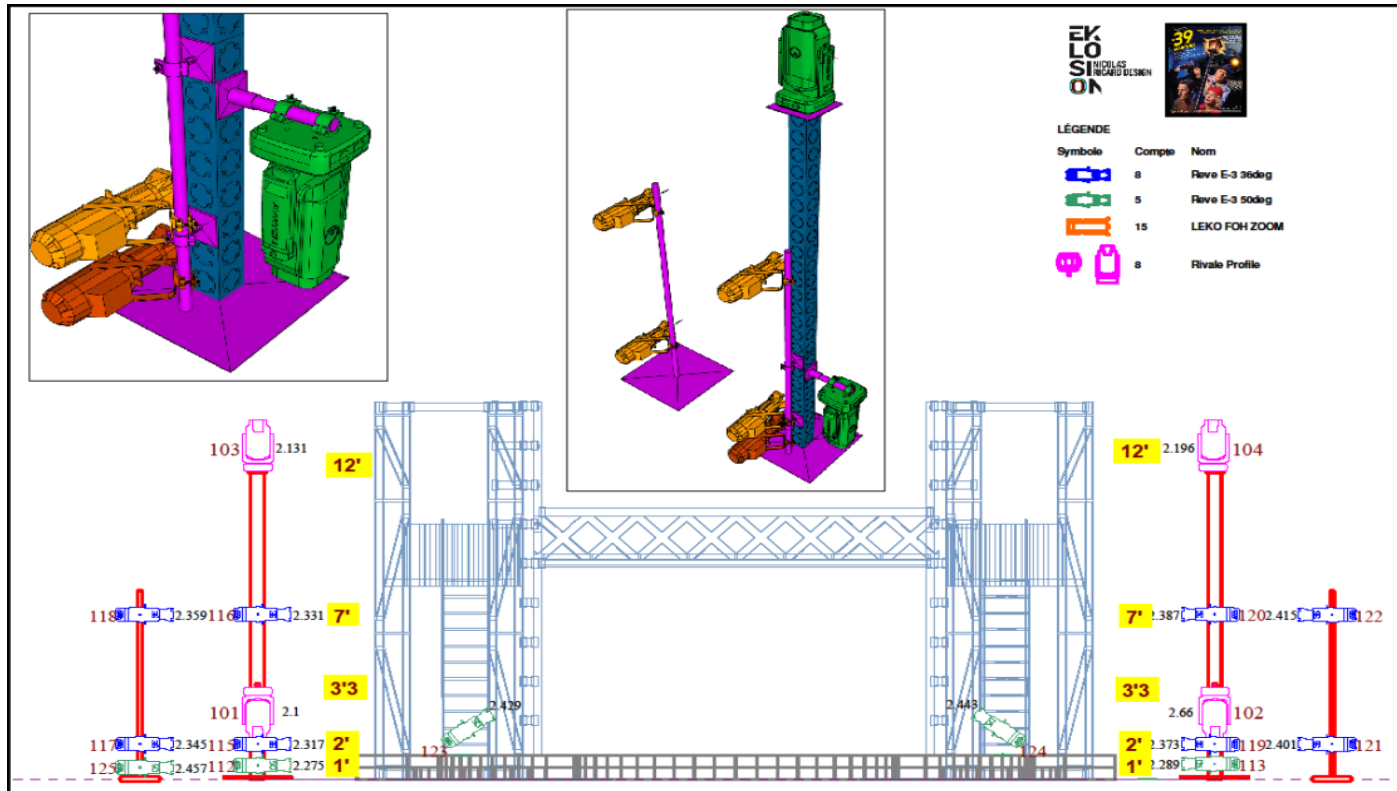
Le Diffuseur consent à aviser **ERIC CHARLES LAPOINTE** ou **CHRISTIAN GIGUÈRE** si tous et/ou certains éléments de la fiche technique ne pouvaient être rencontrés, et ce avant la signature du contrat.

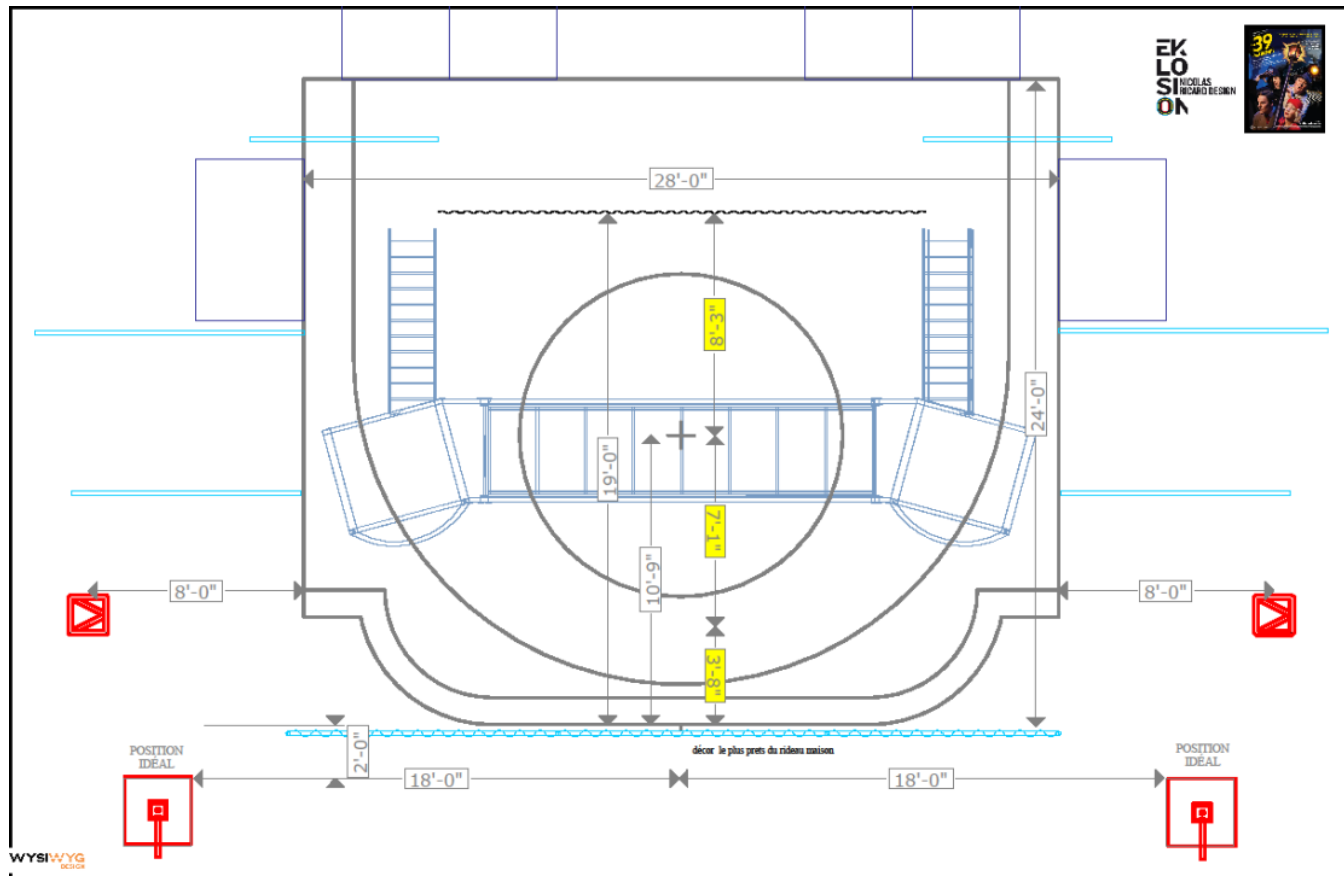
Diffuseur: _____
Date: _____

Producteur: _____
Date: _____

ANNEXE A -PLAN D'ÉCLAIRAGE







ANNEXE B – DÉCOR

Photo pour référence seulement

